

**2020 DAC 329** Subvention (10.000 euros) à l'association Mouvance d'Arts (12e).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien aux pratiques artistiques amateurs, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter un soutien à l'association Mouvance d'Arts pour la réalisation du festival Entrez dans la danse. Cette manifestation populaire et intergénérationnelle en plein air, attentive à la création chorégraphique contemporaine, crée des passerelles entre les pratiques amateurs et professionnelles, par la présentation de créations et par l'offre d'initiations proposées au public.

La 16e édition du festival en juin 2019 a renouvelé son ambition de faire vivre l'espace public comme lieu de convivialité par la danse, la découverte de créations, et l'ouverture sur une pratique artistique amateur régulière. Sous le parrainage de la chorégraphe Andréa Sitter, 28 compagnies ont été invitées, rassemblant 379 danseurs dont 348 amateurs pour des déambulations et spectacles dans des lieux publics marquants du 12e arrondissement (places UGC et Gabriel Lamé, cour St-Emilion, pelouses du parc de Bercy). 35 propositions artistiques, dont 20 amateurs, ont été proposées dans 17 disciplines différentes, suscitant échanges entre compagnies, lieux de diffusion, écoles et publics. L'ensemble des ateliers menés en amont du festival pour préparer les performances a représenté 590 heures de pratique. Plusieurs temps forts ont été présentés. La compagnie Cicle a monté une pièce sur un concerto de Philip Glass avec l'Ecole de danse de Biard (Poitiers), et la collaboration de 30 amateurs, dont 20 parisiens, grâce à des ateliers de 12 heures menés en amont. Une création de Mikaël Ohannessian a été donnée par 20 élèves du conservatoire départemental d'Issy-Les-Moulineaux et des élèves des conservatoires et écoles de Paris. Un spectacle participatif a été animé par le groupe GRCIP et la cie Les Orpailleurs, grâce à 60 heures d'atelier à Micadanses par une quarantaine d'amateurs. Une exposition d'œuvres picturales et photographiques au Centre Paris Anim' Bercy a retracé la vie du festival. Enfin en clôture, un grand bal a été animé par la Compagnie Itinerrances, grâce à un atelier de 12 heures en amont de l'évènement permettant à 20 personnes de se faire les ambassadeurs des chorégraphies pour faciliter participation du public.

En 2020, Mouvance d'Arts a animé ses ateliers de danse contemporaine en amont du festival et réalisé le travail de rencontres et de commande avec les chorégraphes, mais la 17e édition du festival Entrez dans la danse a dû être reportée d'un an en raison de l'impact de la crise de la Covid 19.

Compte tenu des efforts déployés par l'association Mouvance d'Arts pour développer et mettre en valeur la pratique amateur de la danse à Paris , je vous propose, Mesdames, Messieurs, de lui attribuer une subvention de 10.000 euros pour le maintien de l'organisation de la prochaine édition du festival Entrez dans la danse.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Paris

La Maire de



**2020 DAC 329** Subvention (10.000 euros) à l'association Mouvance d'Arts (12 e).

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Mouvance d'Arts ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du \_\_\_\_\_ ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine Rolland au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'association Mouvance d'Arts, 6 place Rutebeuf 75012 Paris, pour l'organisation de la 17e édition du festival Entrez dans la danse, 22881, 2020\_04507.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 10.000 euros, sera imputée sur budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2020.